

Pour une demande d'extrait de baptême

(parrain, marraine, première communion, profession de foi, confirmation)

s'adresser à la chancellerie de l'évêché :

Faire la demande par courrier à l'adresse suivante :

**Evêché d'Arras, Service de la chancellerie, 4 rue des Fours,
CS 40137, 62003 ARRAS Cedex.**

avec une enveloppe timbrée comportant votre adresse. Préciser nom prénom et date de naissance, si possible lieu et année de baptême.

IMPORTANT : seul l'intéressé ou les parents d'un enfant mineur ont le droit d'obtenir la copie de leur acte de baptême.

Ou

s'adresser à la paroisse Christ Roi / Christ Sauveur

Faire la demande par courrier à l'adresse suivante.

48 route nationale 62860 Marquion

avec une enveloppe timbrée comportant votre adresse. Préciser nom prénom et date de naissance, si possible lieu et année de baptême.

IMPORTANT : seul l'intéressé ou les parents d'un enfant mineur ont le droit d'obtenir la copie de leur acte de baptême.